

## DEPARTEMENT DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 01/07/21  
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 01/07/21  
Affichage le : 15/07/21  
Transmission préfecture le : 15/07/21  
AR Préfecture :  
N° : 078-227806460-20210713-lmc1124102B-BF-1-1  
Du : 15/07/21  
Délibération exécutoire le : 15/07/21

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Séance du mardi 13 juillet 2021

**POLITIQUE D04 RESSOURCES ET CHARGES FINANCIÈRES  
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS  
DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES PUBLICS SOCIAUX (CENTRE  
MATERNEL PORCHEFONTAINE, MAISON ENFANCE YVELINES)  
NOUVEL ENVOI - ANNULE ET REMPLACE SUITE A UNE  
ERREUR MATÉRIELLE DANS LA SAISIE DES VOTES**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.3312-3, L-3312-4 et L.3312-7 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M52 des départements et de leurs établissements publics ;

Vu la délibération du Conseil Général en date du 10 juillet 2003 décidant de voter le budget par nature ;

Vu les délibérations du Conseil Départemental en date des 16 décembre 2016 n° 2016-CD-1-5443.1, 30 juin 2017 n° 2017-CD-1-5592.1 et 26 janvier 2018 n° 2018-CD-1-5732.1 relatives à l'adoption et aux modifications du règlement budgétaire et financier ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° 2021-CD-1-6429.1 en date du 19 mars 2021 adoptant le budget primitif 2021 du budget principal et des budgets annexes Centre Maternel Porchefontaine (CMP) et Maison de l'Enfance Yvelines (MEY) ;

Vu les comptes de gestion 2020 du budget principal et des budgets annexes CMP et MEY présentés par Monsieur le Payeur Départemental ;

Vu la délibération du Conseil Départemental de ce jour approuvant les comptes de gestion et les comptes administratifs 2020 du budget principal et des budgets annexes CMP et MEY ;

Vu la délibération du Conseil Départemental de ce jour portant affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Départemental ;

Sa commission des Finances, des Affaires Européennes et Générales entendue ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

Adopte le budget supplémentaire 2021 du budget principal arrêté en dépenses et en recettes à 183 979 552,19 € en fonctionnement et à 159 585 104,15 € en investissement, tel qu'il figure dans la maquette budgétaire annexée à la présente délibération.

Adopte la révision des autorisations de programme à hauteur 227 606 171 € et des autorisations d'engagement à hauteur de 3 315 202 € telles que recensées dans les annexes de la maquette budgétaire du budget supplémentaire 2021.

Adopte le budget supplémentaire 2021 des budgets annexes CMP et MEY tels qu'ils figurent dans la maquette budgétaire annexée à la présente délibération et arrêtés en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

<b>Budgets annexes</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Centre Maternel Porchefontaine	-	335 846,01 €
Maison de l'Enfance Yvelines	1 180 500,00 €	406 076,38 €

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*

## CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du mardi 13 juillet 2021

### **BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES PUBLICS SOCIAUX (CENTRE MATERNEL PORCHEFONTAINE, MAISON ENFANCE YVELINES) NOUVEL ENVOI - ANNULE ET REMPLACE SUITE A UNE ERREUR MATÉRIELLE DANS LA SAISIE DES VOTES**

Délibération ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire : Geoffroy BAX de KEATING

Votent POUR (42) : Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Geoffroy Bax de Keating, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Laurence Boularan, Sonia Brau, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiaux, Claire Chagnaud-Forain, Julien Chambon, Bertrand Coquard, Ingrid Coutant, Nicolas Dainville, Olivier De la Faire, Richard Delepierre, Clarisse Demont, Gwendoline Desforges, Sylvie D'Esteve, Fabienne Deveze, Cécile Dumoulin, Eric Dumoulin, Pierre Fond, Grégory Garestier, Marc Herz, Suzanne Jaunet, Josette Jean, Joséphine Kollmannsberger, Olivier Lebrun, Lorrain Merckaert, Guy Muller, Karl Olive, Nathalie Pereira, Arnaud Pericard, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Patrick Stefanini, Stéphanie Theyre, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Procurations (3) : Philippe Benassaya à Sonia Brau, Ingrid Coutant à Pierre Fond, Alexandra Rosetti à Grégory Garestier.